www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Toute l'offre des résidences autonomie désormais disponible sur le portail d'information www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

L'annuaire du portail www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr référence désormais toutes les résidences autonomie, anciennement appelées logements-foyers, au côté des autres structures d'information, d'accueil et d'hébergement dédiées aux personnes âgées.

↘ Résidences autonomie : une solution pour vivre indépendant tout en bénéficiant de services

Résidences autonomie : voici le nouveau nom des logements-foyers depuis l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2016, de la loi d'adaptation de la société au vieillissement qui renforce la place des résidences autonomie dans l'offre d'hébergement pour les personnes âgées. Elles constituent **une solution intermédiaire entre la vie à domicile et la vie en EHPAD** (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Ensemble de logements associés à des services collectifs, les résidences autonomie sont souvent construites à proximité des commerces, des transports et des services. Les personnes âgées peuvent ainsi continuer à vivre de manière indépendante en bénéficiant d'un environnement plus sécurisé et de services collectifs (restauration, ménage, animations...).

↘ Trouver une résidence autonomie est désormais possible sur www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Les personnes âgées et leurs proches peuvent désormais rechercher une résidence autonomie dans l'annuaire du portail **www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr.** Grâce à la géolocalisation, il est possible de faire une recherche à partir d'une commune ou d'un code postal dans le rayon kilométrique de son choix.

L'annuaire contient également des informations sur les caractéristiques des résidences autonomie : nombre et types d'appartements proposés, aides financières acceptées comme l'aide personnalisée au logement (APL), l'aide sociale à l'hébergement (ASH)...

Les 2 300 résidences autonomie viennent compléter un annuaire référençant déjà les points d'information locaux, les services à domicile médicalisés, les EHPAD et accueils de jour de France. Aujourd'hui, plus de 12 000 structures dédiées aux personnes âgées y sont répertoriées.

Confluence – crédits photo J.-M. Heidinger – mars 2016

Pour en savoir plus :

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Le portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

CNSA
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie